

# ASSEMBLEE NATIONALE

24 mars 2005

---

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE  
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

## SOUS-AMENDEMENT

N° 509

présenté par  
MM. LE DÉAUT, BROTTE  
et les membres du groupe Socialiste

-----  
à l'amendement n° 417 rect. de M. NOVELLI  
-----

### APRES L'ARTICLE 13

Dans le dernier alinéa de cet amendement, après le mot :

« activités »,

insérer les mots :

« présentes ou passées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce-sous amendement se justifie par son texte même.